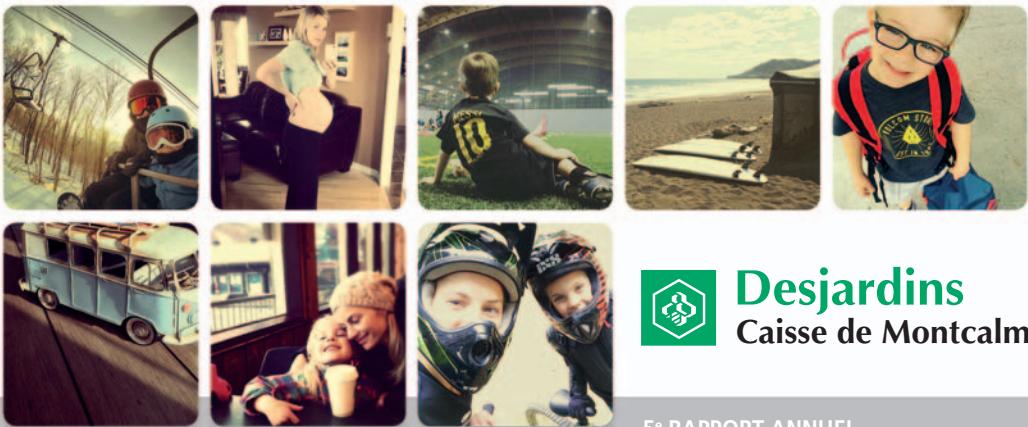


AU CŒUR DE VOTRE VIE



Desjardins
Caisse de Montcalm

5^e RAPPORT ANNUEL

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2016 pour la Caisse Desjardins de Montcalm.

UN MOUVEMENT AU CŒUR DE LA VIE DE SES MEMBRES

L'année 2016 a été marquante dans l'histoire de Desjardins. Un des événements importants a été l'élection de M. Guy Cormier à titre de président du Mouvement Desjardins. Déjà, le plus jeune président de l'histoire du Mouvement a su mobiliser les employés et les dirigeants autour de ses idées ambitieuses. La principale consiste à aligner notre Mouvement sur sa raison d'être, soit d'enrichir la vie des personnes et des communautés en contribuant activement et de manière significative à une économie durable.

À titre d'exemple, un nouveau fonds de développement de 100 millions de dollars a été mis en place pour soutenir des projets d'entrepreneuriat, de développement d'affaires ainsi que d'innovation économique et sociale dans les régions. Il s'agira d'un fonds complémentaire aux Fonds d'aide au développement du milieu des caisses et aux actions de Capital régional et coopératif Desjardins.

Également, afin d'être encore plus à l'écoute des jeunes, un comité aviseur jeunesse a été mis sur pied à l'échelle du Mouvement. Celui-ci est formé de membres, de dirigeants élus de caisses et d'employés de Desjardins, âgés de 18 à 35 ans. Nous avons d'ailleurs réservé une place privilégiée à la jeunesse lors de la Semaine de la coopération 2016 consacrée à la persévérance scolaire.

Tout cela témoigne de la variété des actions que nous mettons en place afin d'être premiers dans le cœur de nos membres.

UN ÉLAN QUI NOUS INSPIRE

En 2016, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 4,9 M\$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion des affaires de la Caisse. Cette performance nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous offrir des services et des solutions répondant toujours mieux à vos attentes.

Je tiens à remercier nos membres pour ces excellents résultats. Votre fidélité envers votre coopérative demeure notre principal moteur de succès. En effet, une plus grande utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité. Le dynamisme créé par cette loyauté est non seulement bénéfique pour la Caisse et ses membres, mais aussi pour toute notre collectivité.

La Caisse a justement redistribué plus de 202 000 \$ l'an dernier dans notre collectivité afin d'appuyer des projets stimulants pour notre vitalité sociale et économique. De cette somme, 141 000 \$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu, une ristourne collective votée par les membres en assemblée. Il s'agit d'une des initiatives nous permettant d'avoir un impact positif sur la vie des personnes et des communautés. À noter également que nos membres se sont partagés en 2016 plus de 142 000 \$ en « Avantages membre » en reconnaissance de leur fidélité à consommer des produits Desjardins.

La distinction Desjardins est une source de fierté pour nous tous : faire affaire avec votre caisse, c'est faire une véritable différence. Ensemble nous contribuons à changer les choses!

DES PRODUITS ET SERVICES EN AMÉLIORATION CONSTANTE

Notre priorité demeure votre satisfaction quant à la qualité de nos produits et à l'excellence de nos services. Nous continuerons à adopter des approches simples, humaines, modernes et performantes afin de conserver notre place privilégiée dans votre vie financière. Nos approches modernes nous permettent justement d'être plus que jamais accessibles grâce à notre éventail de services virtuels. Les solutions de paiement mobile Desjardins, le dépôt mobile de chèques et les virements Interac ne sont que quelques-unes des nouveautés mises à votre disposition.

RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE VOTRE CAISSE

Nous avons entrepris, avec les dirigeants de la Caisse Desjardins de la Ouareau, une réflexion sur l'union des organisations qui nous permettrait de répondre encore mieux aux besoins de nos membres respectifs.

Un comité, formé de représentants des caisses impliquées a été mis sur pied afin d'analyser la pertinence et la faisabilité d'un projet de regroupement. Les analyses et les réflexions à ce jour nous amènent à proposer la réalisation de ce projet au premier janvier 2018. Cependant, pour se concrétiser, le projet de regroupement devra être approuvé par une assemblée générale extraordinaire des membres qui se tiendra en juin prochain.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mes collègues dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés de la Caisse pour leur engagement de tous les instants. Sous la direction dynamique de M. Joël Landry, leur engagement, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Je tiens à souligner que l'équipe de la Caisse Montcalm affiche le plus haut taux de mobilisation d'employés des Caisses de territoire du Mouvement Desjardins.

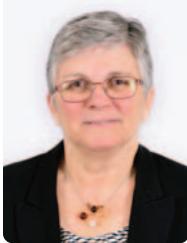
Merci aussi à nos partenaires du Centre Desjardins Entreprises Lanaudière et des filiales du Mouvement Desjardins de nous appuyer dans notre mission de bien vous servir. C'est par la mise en commun de nos forces

que nous pouvons vous faire bénéficier d'une gamme de produits et services financiers complets et concurrentiels.

Enfin, et très sincèrement, merci à nos 25 283 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent et leur participation ainsi au développement de nos collectivités.



Martine Mercier
Présidente du conseil d'administration



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

SURVEILLANCE DES DIMENSIONS ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellement leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables. Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite. Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, soit les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 1 260 473,72 \$.
3. La Caisse et ses centres n'ont octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code, tels les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION COOPÉRATIVE

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil pour leur contribution ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Lucie Tremblay

Présidente du conseil de surveillance

LES DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARTINE MERCIER	Présidente
DOMINIC MAJEAU*	Vice-président
MARCEL LAPALME	Secrétaire
DOMINIC BEAULIEU	Administrateur
MARTIN GERVAIS	Administrateur
ALEXANDRE LEMIRE	Administrateur
LUC MANTHA	Administrateur
GASTON POTHÉL	Administrateur
GASTON ROBERT	Administrateur
VALÉRIE SYLVAIN*	Administratrice
GILLES VALLIÈRES*	Administrateur
LORRAINE WOLFE*	Administratrice

CONSEIL DE SURVEILLANCE

LUCIE TREMBLAY	Présidente
JOHANNE LUSSIER*	Secrétaire
JOHANNE LATENDRESE	Conseillère
ROSS RIVEST*	Conseiller
DANIEL THERRIEN	Conseiller

* Dirigeants sortants et rééligibles

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Votre caisse a poursuivi en 2016 sa mission de bien répondre à l'ensemble de vos besoins financiers en vous offrant l'accessibilité à une gamme complète de produits et de services sur le marché. Offrir une expérience d'affaires de qualité à nos membres demeure l'un de nos principaux objectifs pour l'année en cours.

Voici les résultats financiers de la Caisse Desjardins de Montcalm au 31 décembre 2016. Ces résultats sont directement liés à la confiance que vous nous témoignez et nous vous en sommes reconnaissants.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 1,5 G\$, en hausse de 7,6 % par rapport à 2015, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

BILAN

Évolution des éléments du bilan (M\$)

	2016	2015	Variation (%)
Actif	856,6	799,2	7,2
Passif	780,1	729,4	7,0
Avoir	76,5	69,8	9,6

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-haut, l'actif de votre coopérative financière a connu une excellente croissance en 2016. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 770,3 M\$, en augmentation de 7,3 %. Cette performance témoigne de la vitalité économique de notre marché et de la confiance de nos membres. Vous pouvez vous référer aux tableaux Informations supplémentaires ci-après pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.

Au niveau du passif, il est également en forte hausse de 7,0 % essentiellement par la hausse des dépôts totalisant désormais 432,6 M\$, une variation de 5,1 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 10,1 % et se chiffrent maintenant à 336,7 M\$.

Toujours au 31 décembre 2016, l'avoir de votre coopérative a connu une très bonne hausse, passant à 76,5 M\$, soit une croissance de 9,6 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 3,0 M\$, des excédents à répartir de 5,5 M\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1,6 M\$ et finalement des réserves de 66,4 M\$.

Le montant de la réserve pour ristournes éventuelles représente 1,3 M\$. Votre caisse a également accumulé 632 556 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu. Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération. Voici les ratios de la Caisse :

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2016	31 décembre 2015	Normes minimales
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	12,74 %	13,45 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	5,19 %	6,18 %	3,5 %

ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 4,9 M\$ en hausse de 14,6 % par rapport à l'année précédente. En incluant les revenus liés aux placements dans la Fédération et de la variation des instruments financiers, votre coopérative a généré des excédents avant impôts et ristournes aux membres de 8,2 M\$.

Le revenu d'intérêts totalise 23,1 M\$, une augmentation de 0,4 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 0,5 %, pour se situer à 9,0 M\$. Les pertes sur créances ont été de 661 000 \$ ou 0,09 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, ils totalisent 6,9 M\$, en hausse de 5,8 % par rapport à l'année dernière. Les frais autres que d'intérêts sont demeurés stables à 15,5 M\$ en hausse de 0,2 % ou 30 000 \$.

Cette année, nous proposons le versement d'une ristourne de 500 000 \$ et le versement d'un montant de 150 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant de contribuer au bien-être de notre communauté en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. C'est en assurant le juste équilibre entre les règles, les lois du marché financier et les besoins de nos membres que nous sommes en mesure d'assurer le développement de notre caisse et sa pérennité.

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE À VOUS SERVIR

C'est une équipe de 79 employés qui est présente pour vous appuyer dans l'atteinte de vos objectifs financiers et dans la réalisation de vos projets. Je suis fier et grandement reconnaissant de son engagement et de sa très forte mobilisation qui sont au cœur de la qualité de nos services et du développement de la Caisse Montcalm.

Je tiens aussi à souligner l'apport des membres dirigeants élus. Leur dévouement pour la Caisse et pour la communauté nous permet de faire rayonner notre caractère coopératif unique. J'en profite pour remercier M. Gaston Robert pour ses années à la présidence de la Caisse et j'offre à M^{me} Martine Mercier, élue à ce poste en mai 2016, toute ma collaboration.

C'est en travaillant tous ensemble que nous créons une institution financière différente, solide et une collectivité plus dynamique et prospère.

Joël Landry, M.B.A.
Directeur général



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Au 31 décembre 2016, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 2 % et 0,2 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégories d'emprunteur avec les proportions des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, de prêts douteux bruts ainsi que les provisions individuelles et collectives afférentes.*

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (en milliers de dollars canadiens)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Prêts nets au 31 décembre	
						2016	2015
PARTICULIERS							
Habitation	422 424 \$						
Consommation et autres	120 382						
Sous-total	542 806 \$	13 977 \$	553 \$	123 \$	266 \$	542 417 \$	505 571 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	172 685 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	39 214						
Administration et institutions publiques	15 634						
Sous-total	227 533 \$	1 399 \$	952 \$	411 \$	546 \$	226 576 \$	210 821 \$
TOTAL	770 339 \$	15 376 \$	1 505 \$	534 \$	812 \$ \$	768 993 \$	716 392 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

Au 31 décembre 2016, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 432,6 M\$, en hausse de 20,9 M\$ ou de 5,1 % depuis la fin de l'année précédente. Souligons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ils représentaient 75,4 % du total des dépôts au 31 décembre 2016.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégories de déposant avec les proportions selon le type d'épargne.*

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (en milliers de dollars canadiens)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2016	2015
Particuliers	33 766 \$	46 192 \$	34 530 \$	67 331 \$	144 275 \$	326 094 \$	317 587 \$
Entreprises	48 517	6 559	15 798	17 462	—	88 336	78 182
Secteur public et autres	13 131	2 069	1 114	1 798	59	18 171	15 969
TOTAL	95 414 \$	54 820 \$	51 442 \$	86 591 \$	144 334 \$	432 601 \$	411 738 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.



FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

FONDS PROVINCIAUX	Parts détenues au 31 décembre 2016	Rendement moyen
Caisse centrale Desjardins (CCD)	15 005 913 \$	9,04 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(270) \$	— %
Desjardins Capital de risque (INV)	165 892 \$	16,93 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	24 197 831 \$	11,61 %

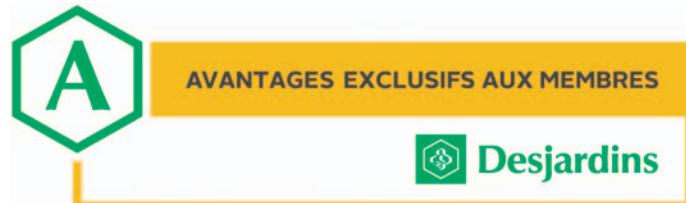
BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE

ENSEMBLE, NOUS FAISONS UNE DIFFÉRENCE

À titre de membre, votre relation d'affaires avec votre caisse vous permet de contribuer à l'amélioration de votre milieu de vie, en plus de vous donner droit à de multiples avantages. L'accès à une offre de service complète et à des outils pratiques, la possibilité de profiter d'offres exclusives, de bénéficier de la ristourne individuelle et collective, de participer aux décisions de votre caisse, sont des exemples concrets des bénéfices que vous retirez à être membre d'une coopérative financière.

AVANTAGES MEMBRE DESJARDINS

La Caisse a remis des Avantages membre pour une valeur de 142 951 \$ au cours de la dernière année. Pour en savoir plus sur les avantages dont vous pouvez profiter, visitez www.desjardins.com/avantages.



GRÂCE À VOUS, NOUS CONTRIBUONS AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE MILIEU

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de votre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres comme vous qui acceptent qu'une partie de leur ristourne soit retournée à la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale. En 2016, plus de 202 000 \$ ont été investis pour appuyer divers projets entre autres :

- Le programme de revitalisation du centre-ville de Saint-Lin-Laurentides
- La relocalisation de l'immeuble de l'Association Carrefour Famille Montcalm
- La construction d'un parc-école à l'École des Trois-Temps, pavillon de l'Oiseau Bleu
- Les jardins communautaires à Sainte-Julienne



Association Carrefour Famille Montcalm



Jardins communautaires La Belle Julienne



Parc-école à l'École des Trois-Temps, pavillon de l'Oiseau Bleu

Sans oublier les organismes qui bénéficient du soutien de la Caisse depuis plusieurs années : les Ailes de l'Espoir de Saint-Calixte, le Service d'entraide de Saint-Lin-Laurentides, la Saint-Vincent de Paul, les écoles primaires et fabriques des cinq municipalités, Club de soccer Sainte-Julienne et Saint-Calixte, Club de l'âge d'Or, AFEAS, Club optimiste, Maison des jeunes, Bibliothèque de Saint-Alexis et bien d'autres.



Remise des dons aux écoles primaires

L'ÉDUCATION ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, AU CŒUR DE NOTRE MISSION

L'éducation est un des principes fondamentaux du modèle coopératif qui est au cœur de notre mission. C'est dans cette optique que Desjardins a mis la persévérance scolaire et la réussite éducative à l'honneur durant la Semaine de la coopération 2016. Ainsi, plus de 7000 employés et dirigeants de Desjardins se sont engagés dans quelque 420 activités au Québec et en Ontario.

Au cours de la Semaine de la coopération, la Caisse a tenu une activité spéciale, soit un concours auprès des jeunes de 4^e et 5^e secondaire des écoles du Havre-Jeunesse et de Saint-Roch-de-l'Achigan. Pour participer, les élèves devaient écrire leur plan de réussite pour l'année en cours et devenaient automatiquement éligibles au tirage d'une carte-cadeau d'une valeur de 500 \$. Au total une somme de 10 000 \$ a été distribuée aux élèves des deux écoles participantes. Une initiative mise de l'avant grâce à la collaboration des directions des écoles secondaires et de la Caisse de Saint-Roch-de-l'Achigan.



École du Havre-Jeunesse



École Saint-Roch-de-l'Achigan

AVEC VOUS, NOUS ARRIVONS RÉELLEMENT À FAIRE UNE DIFFÉRENCE

Chaque fois que vous faites affaire avec votre caisse Desjardins, vous choisissez un groupe financier coopératif qui s'investit dans votre milieu et qui contribue à enrichir la vie des personnes et des collectivités. Merci!



SIÈGE SOCIAL

915, 12^e Avenue
Saint-Lin-Laurentides (Québec)
J5M 2W1

Téléphone : 450 439-3615
Télécopieur : 450 439-6853

CENTRE DE SERVICES SAINT-ALEXIS-DE-MONTCALM

256, rue Principale
Saint-Alexis-de-Montcalm (Québec)
J0K 1T0
Téléphone : 450 839-3609
Télécopieur : 450 839-6723

CENTRE DE SERVICES SAINT-CALIXTE

6100, Route 335
Saint-Calixte (Québec)
J0K 1Z0
Téléphone : 450 222-2702
Télécopieur : 450 222-2709

CENTRE DE SERVICES SAINT-ESPRIT

81, rue Saint-Isidore
Saint-Esprit (Québec)
J0K 2L0
Téléphone : 450 839-3605
Télécopieur : 450 839-6838

CENTRE DE SERVICES SAINTE-JULIENNE

2590, rue Yvan-Varin
Sainte-Julienne (Québec)
J5M 2W1
Téléphone : 450 831-2711
Télécopieur : 450 831-4232

MANDATAIRE PRIVÉ S.A.A.Q

22, rue des Écoles
Saint-Esprit (Québec)
J0K 2L0

www.desjardins.com/caisse-montcalm

DESJARDINS ENTREPRISES-LANAUDIÈRE

1 888 959-1159



DONS ET
COMMANDITES
RÉPARTITION 2016
TOTAL **202 000 \$**

■ Développement économique	32 %
■ Éducation	28 %
■ Santé et saines habitudes de vie	21 %
■ Œuvres humanitaires	19 %



APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le 5^e rapport annuel de la Caisse Desjardins de Montcalm répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Martine Mercier
Présidente

Marcel Lapalme
Secrétaire

